

Alors, le front orné de la triple couronne, pendant qu'un archevêque tenait le livre et un autre le cierge, le pape a récité la prière ordinaire. Ensuite se levant il a entr'ouvert les bras et a béni le peuple.

Au religieux silence avec lequel cette bénédiction avait été reçue, à ce point que les paroles de Léon XIII arrivaient distinctement jusqu'au fond de la basilique, a succédé aussitôt une nouvelle et indicible ovation.

De toutes parts l'ardeur croissante a fini par devenir un seul cri unanime de foi et d'amour, exprimant dans ce langage de l'enthousiasme, tout le transport des fils venus pour fêter leur père au jour de ses noces d'or. Cette manifestation a duré jusqu'au moment où le Saint-Père est rentré dans la chapelle de la *Pieta*, et ça a été le digne couronnement de la magnifique et inoubliable fête du Jubilé.

*Séance donnée par les membres de la Société St-Louis de Gonzague, au collège de Ste-Anne, le 15 mars 1893.* — Permettez, amis lecteurs, que nous venions encore une fois dire les succès de nos jeunes collégiens, et cette fois ce sont les victoires des infirmes petits, des membres de la jeune société St-Louis de Gonzague, que nous allons chanter. Vous partagerez d'autant plus notre joie, notre admiration à la vue d'aussi éclatants triomphes, qu'ils sont ceux peut-être d'un enfant cher, objet de vos douces espérances.

Un célèbre docteur de l'église disait qu'un de ses plus grands désirs sur la terre aurait été de contempler Rome en un jour de triomphe. Ce devait être en effet un spectacle grandiose que celui-là. Mais voir la société de St-Louis de Gonzague à l'apogée de sa gloire n'était certes pas spectacle moins imposant. Que de merveilleux trophées! que de palmes cueillies au champ de l'honneur par l'élite des jeunes cadets de la maison. Aussi furent-ils nombreux ceux qui montèrent ce soir là jusqu'au sommet radieux du Capitole.

Pour vous faire connaître les travaux de la société, il faudrait le discours spirituel de M. le président Albert Demers, élève de 4ème. Mais nous nous contenterons de vous citer la liste de nos héros donnée par M. le secrétaire Émile Dupont, élève de 4ème :

Alb. Demers, Emile Dupont, Arthur Beaudoin, J. Morel, J. d'Anjou, H. Deschesne, A. Beaulieu, 4ème classe.—H. Rousseau, G. Sirois, F. Guimond, E. Pelletier, J. Bouillé, J. Marcotte, Z. Vézina, T. Lambert, E. Bolduc, R. Langlais, G. Morrisset, F. Cormier, A. Laliberté, 3ème classe.—P. Massé, E. Dion, S. Fournier, A. Corriveau, H. Gourdeau, R. Cloutier, P. A. Gastonguay, C. Martin, G. Pelletier, 2ème classe.—F. Chenard, A. Gourdeau, G. Demers, O. L'Hérault, G. Beaulieu, M. Saindon, 1ère classe.—Chs Beaulieu, classe préparatoire. Honneur à ces braves qui viennent de recevoir, les uns le ruban académique, le

prix d'honneur, et le plus grand nombre, la médaille, honneur suprême décerné par l'Académie.

Après la publication de leurs éclatants succès et un bouquet de bons conseils de la part de leur vénéré directeur, nos jeunes académiciens nous ont fait terminer heureusement cette soirée par des chants joyeux, et un petit drame qui a eu le don d'égayer les esprits. Disons-nous que tous ces jeunes acteurs ont rendu leur rôle en toute perfection?... *Sub fide lis est.* Ce qui est certain, c'est que nous pouvons mentionner comme acteur émérite déjà : M.M. Arth. Beaudoin et Pierre Massé. Les aînés ont embouché la trompette pour célébrer les triomphes de leurs cadets. Ce généreux concours de leur part rehaussait l'éclat de la soirée.

*Association des cercles agricoles.*—Voici ce qui a été décidé par le gouvernement de la province de Québec, à l'occasion des cercles agricoles :

Résolu—1. Que les cercles agricoles qui seront formés sous l'autorité de la loi à être basée sur les présentes résolutions, auront droit à une allocation annuelle, égale à deux fois le montant souscrit et payé par ses membres, prise sur la somme de \$50,000 affectée, par la loi, au paiement des allocations aux sociétés d'agriculture.

Résolu—2. Que le commissaire de l'agriculture pourra retenir sur les allocations accordées aux cercles agricoles et aux sociétés d'agriculture, 12 pour cent pour des fins agricoles.

*École d'arboriculture à Oka.*—L'hon M. Beaubien informe qu'il a établi une école d'arboriculture à Oka, chez les RR. PP. Trappistes, où les jeunes gens, et même ceux qui désirent compléter leur instruction agricole d'une manière pratique, pourront apprendre à greffer et à tailler les arbres fruitiers et à fabriquer le vin et le cidre.

*École d'industrie domestique.*—L'hon M. Beaubien informe également qu'il a établi une école d'industrie domestique sous la direction des Dames Religieuses de Roberval, au Lac St-Jean. On y enseignera à façonner des objets d'utilité et d'ornement pour l'intérieur des maisons. La culture des légumes et fruits de toutes sortes y sera pratiquée par les élèves, sous la direction de personnes ayant une grande expérience quant au jardinage.

L'honorable Commissaire de l'agriculture, tout en annonçant l'ouverture de ces écoles spéciales d'arboriculture et d'économie domestique, conseille à toutes les municipalités scolaires d'entourer de plantations et d'un jardin les maisons d'écoles, afin de placer constamment, sous les yeux des enfants, l'exemple d'une culture bien faite : ce qui leur apprendra à aimer et à embrasser la carrière de leur père.

Par ces louables et fructueuses démarches, toutes les industries agricoles et d'économie domestique seront donc largement représentées par ces institutions nouvelles ou à l'état de projet, qui par le bon exemple et les bons résultats obtenus ne manque-